

# Historique des Hôpitaux du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy

L'Hôpital Saint Julien

L'Hôpital Central

L'Hôpital Marin

Le Centre Saint-Stanislas

Le groupe Maringer-Villemin-Fournier

Le Centre Médical Paul Spillmann

L'Hôpital Jeanne d'Arc

L'Hôpital de Brabois - Hôpital d'Adultes

L'Hôpital d'Enfants

---

## Introduction

A Nancy, les origines de l'Assistance Publique remontent aux temps les plus reculés de l'histoire de la ville. Les premières maisons hospitalières étaient des sortes d'hôtels, qui accueillaient les mendiants de passage et les voyageurs.

Dès 1158, Nancy possédait un hôtel-Dieu qui recevait les pauvres et les malades : **L'Hôpital Notre Dame**, situé au nord de la ville et qui était dirigé par les sœurs grises de Sainte Elisabeth. A la fin du XIVème siècle, cet établissement fut transféré au sud, faubourg Saint Nicolas (emplacement de l'actuelle rue des Dominicains). Détruit par un incendie en 1596, il fut définitivement fermé en 1599.

De nombreuses institutions charitables furent fondées à Nancy au cours des siècles passés, puis disparurent. C'est dans cette longue tradition que s'inscrit l'histoire des établissements du CHU de Nancy. Bien qu'il ne subsiste plus de bâtiments antérieurs au XVIIème siècle, l'origine de l'hôpital actuel le plus ancien remonte au XIVème siècle.

### 1. L'Hôpital Saint Julien

En 1336 s'ouvrit l'Hospice Saint Julien fondé par un acte du 2 février 1335, par un simple prêtre, l'abbé Warnier ou Vernier.

La vaste propriété qu'il transforma en hospice se trouvait dans la Grande rue (en vieille ville).

A la fin du XVIème siècle, cet établissement qui recevait malades et infirmes, tant de Nancy que de l'extérieur, tombait en ruines. Il fut fermé et ses pensionnaires furent transférés provisoirement au village de Saint-Dizier en attendant sa reconstruction.

Le nouvel Hospice Saint Julien fut édifié entre 1587 et 1589, sur l'emplacement de l'actuelle poste centrale, derrière l'Hôtel de Ville. Il reçut ses premiers pensionnaires le 5 janvier 1590. Il accueillait les malades, les infirmes et les enfants nécessiteux. Les nouveaux-nés étaient placés en nourrice. A partir de 1702, il reçut aussi les malades mentaux. Mais par la suite, il fut réservé aux vieillards indigents. Ses ressources consistaient en avantages accordés par les Ducs de Lorraine (rentes en argent, blé, sel, produits des aumônes, des amendes, etc ...) et en dons charitables. Le service y fut assuré par les Sœurs de Saint-Charles à partir de 1702. Son administration fut soustraite à la ville en 1635 pour être confiée par le Duc Charles IV à trois directeurs nommés par lui : le système subsista jusqu'à la révolution de 1789, époque où il prit le nom d'Hospice de la Bienfaisance, qu'il conserva jusqu'en 1820.

A partir de 1809, il n'abritait plus que des vieillards et des infirmes. Les importantes donations Collinet de la Salle (1863) et Roger-de-Videlange (1866) permirent l'ouverture de 59 lits nouveaux. Il dut également accueillir les vieillards du dépôt de mendicité suite à une convention passée avec la ville de Nancy (1873).

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, son encombrement et la vétusté de ses bâtiments conduisirent à envisager sa reconstruction. Un troisième établissement portant le nom d'Hospice Saint Julien ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1900 (actuel Hôpital Saint Julien).

Jusqu'aux années 1950, la vocation de l'Hospice Saint Julien se limita à l'accueil des vieillards, tant indigents que pensionnaires. Toutefois, déjà avant la seconde guerre mondiale, on y avait créé des infirmeries dans le cadre desquelles fonctionnait une clinique médicale propédeutique. De même y avait été instituée une consultation des malades, des vieillards et de neurologie.

Après 1945, en raison du déclin de son activité d'hébergement, l'Hospice Saint Julien vit peu à peu ses locaux affectés à des activités médicales. Dès 1948 on y organisait une consultation de Rhumatologie, ultérieurement complétée par un service d'hospitalisation. Dans les années 1950, pour dégager les services de l'Hôpital Central, des annexes médicales et chirurgicales y étaient installées.

Enfin, l'Hospice Saint Julien accueillait en 1964 un service de Neurologie, puis en 1967, un service de Neurochirurgie. Depuis le transfert à l'Hôpital de Brabois des services de Médecine C et D et de Rhumatologie en 1973-1974, l'Hospice Saint Julien devenu Hôpital Saint Julien, a surtout eu une vocation neurologique.

Mais en janvier/février 1999, les services de Neurologie, Neurochirurgie et Neuroradiologie ont intégré le nouveau bâtiment construit à l'Hôpital Central. Ne reste plus à l'Hôpital Saint Julien qu'une unité de Long Séjour de 95 lits. On y trouve également les Services Techniques des Hôpitaux Urbains.

Aujourd'hui, l'hôpital St Julien abrite une unité de long séjour.

## 2. L'Hôpital Central

Après l'Hospice Saint Julien, l'établissement hospitalier le plus ancien de Nancy était l'Hôpital Saint Charles, ancêtre de l'actuel Hôpital Central et qui fut démoli à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### L'Hôpital Saint-Charles

Le Duc Charles IV de Lorraine fonda par lettres patentes du 9 octobre 1626, une maison de charité placée sous la protection de son Saint patron St-Charles Borromée. Installée sur l'emplacement d'une ancienne batterie de chaudrons, elle était destinée à recueillir cent enfants pauvres en vue de leur donner une éducation chrétienne et de leur apprendre un métier. Parallèlement, le Duc créa une infirmerie pour secourir et soulager les pauvres de la ville, aux frais de l'aumône publique et l'annexa à la maison Saint Charles. Cette infirmerie, devenue rapidement trop petite, est à l'origine de ce qui devait devenir l'Hôpital Saint Charles.

En 1631, une ordonnance de Charles IV réunit sous une même direction l'Hospice Saint Julien et la maison Saint Charles. Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre la France et le duché de Lorraine. En septembre 1633, les Français entraient à Nancy.

Ruinée par ces événements, la maison Saint Charles devait toutefois renaître de ses cendres grâce à un riche bienfaiteur : Emmanuel CHAUVENEL. Son fils, Joseph Chauvenel, mort en 1651, victime de la peste, lui avait demandé de faire bénéficier de sa fortune, les malades déshérités. C'est pourquoi, par acte du 8 juin 1652, Emmanuel Chauvenel fondait une maison de charité placée sous la protection de la Sainte-Famille et située rue Saint Jacques (actuelle rue Saint-Thiébaud) où seraient logées : "cinq filles déjà sur âge ou femmes veuves vertueuses" chargées de visiter les malades qui ne pouvaient être reçus à l'Hospice Saint Julien.

Cette maison de charité était située à côté de la maison Saint Charles, sur laquelle Emmanuel Chauvenel avait des droits. Après un long procès, ce dernier se vit reconnaître ses droits de propriété sur la maison Saint Charles qu'il céda aussitôt aux Soeurs de la Charité (futurs Soeurs de la Sainte-Famille).

Par un nouvel acte daté du 29 novembre 1662, Emmanuel Chauvenel fonda de façon définitive la maison de charité dont il avait déjà posé les premières assises dix ans auparavant. Par lettres patentes, le 6 mai 1663, le Duc Charles IV approuva et autorisa cette fondation et reconnut la Communauté des soeurs de la Sainte-Famille, dont le nombre maximum fut fixé à douze. Celles-ci reçurent l'approbation épiscopale le 21 mai 1663. Les soeurs de la Sainte-Famille en dépit de cette reconnaissance, eurent de grandes difficultés à s'établir définitivement dans la maison Saint Charles, revendiquée par les héritiers d'Emmanuel Chauvenel. Ce ne fut qu'en 1674, que la question fut réglée à leur avantage.

En 1679, l'évêque de Toul les autorisa à s'organiser en congrégation et à donner leurs soins aux pauvres malades hospitalisés dans la maison Saint Charles qui se transforma en hôpital et se développa sous leur impulsion : de nouvelles salles y furent aménagées.

En 1709, le Duc Léopold ordonna la réunion de l'Hôpital Saint-Roch à la maison Saint Charles, qui prit le nom d'Hôpital Saint Charles. Les ressources de cet établissement consistaient en revenus tirés des dons des bienfaiteurs, et en droits attribués par les Ducs de Lorraine. Le Duc Léopold avait ordonné que dans tout testament, un legs soit fait aux hôpitaux. A ces revenus s'ajoutèrent ceux de l'ancien Hôpital Saint-Roch. La réunion des deux patrimoines au profit de l'Hôpital Saint Charles créa une situation délicate quant à l'administration financière de la maison. Un arrêt du 26 août 1721 du Conseil d'Etat attribua la gestion administrative des biens de l'établissement aux religieuses, sous contrôle d'un procureur syndic. Suite à cet arrêt, l'Hôpital Saint Charles était sécularisé : tous les revenus, tant des Soeurs que de l'établissement, étaient confondus et placés sous le contrôle des directeurs.

Le nombre de malades s'accrut et il fallut agrandir l'établissement à plusieurs reprises (en 1716 - 1748 - 1776). En 1790, on comptait 111 lits de malades et 60 religieuses non compris les novices. L'annexion de la Lorraine par la France en 1766 ne modifia pas le fonctionnement de l'établissement, en revanche la Révolution allait le perturber. Débaptisé, il prit tout d'abord le nom d'"Hôpital Lepeltier" du nom qu'avait reçu la rue des Moulins (rue St Jean) puis celui d'"Hôpital de la Commune", qu'il conserva jusqu'en 1820.

Les Soeurs connurent des conditions de faveur jusqu'au décret du 10 août 1792 qui ordonnait la dissolution de toutes les congrégations religieuses et la spoliation de leurs biens. Elles durent revêtir l'habit laïc mais continuèrent à assurer leur service. En 1793 plusieurs d'entre elles furent arrêtées et les autres durent se disperser. Elles furent remplacées par du personnel laïc. Mais dès le 21 décembre 1796, elles revinrent à l'hôpital toujours en costume laïc et sous leur nom patronymique. Elles ne furent autorisées à reprendre l'habit religieux que le 22 juillet 1804. Le Directoire réforma l'administration des établissements hospitaliers en les regroupant et en confiant leur administration à des Commissions Administratives. L'hôpital Saint Charles et l'Hospice Saint Julien continuèrent à être gérés par la même autorité. Avec les guerres de la République et de l'Empire, la plupart des ressources furent absorbées dans les soins nécessités par les malades militaires aux dépens des malades civils.

Le décret du 13 février 1808 confirma l'existence légale de la Congrégation des soeurs de Saint Charles et lui accorda un droit d'habitation à perpétuité à l'Hôpital Saint Charles pour sa maison-mère et son noviciat, à titre de reconnaissance des ses droits, résultant d'une communauté d'intérêt de plus d'un siècle. En 1820, l'hôpital reprit son nom de Saint Charles. Dans les années 1824-1825, de nouvelles salles y furent construites. En 1831, le matériel de literie fut renouvelé. En 1842, une nouvelle infirmerie fut créée. En 1843, trente deux lits furent affectés aux cliniques des maladies internes du fait de la transformation de l'Ecole préparatoire de médecine en Ecole secondaire. Les premiers symptômes d'encombrement se manifestèrent surtout après la création de vingt lits dus à la fondation Collinet de la Salle et de huit lits dus à la fondation Roger-de Videlonge. Une Commission spéciale fut désignée pour étudier le problème. Son rapporteur le vice-président Leclerc, se prononça pour la reconstruction de l'établissement au faubourg Saint-Pierre (1867). La guerre de 1870 ajourna ce projet.

Le transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy en octobre 1872, consécutif à la défaite et à la perte de l'Alsace-Lorraine fit encore davantage ressortir les insuffisances de l'Hôpital Saint Charles. Une solution provisoire fut trouvée avec l'aménagement du dépôt de mendicité de la rue Saint Léon, en annexe : soixante dix lits de chirurgie y furent installés.

La reconstruction de l'Hôpital Saint Charles fut à nouveau envisagée mais retardée du fait de tensions qui surgirent entre la municipalité de Nancy et la Commission Administrative des Hospices. Toutefois, deux rapports successifs préconisèrent cette solution : le rapport Leclerc (1873) et le rapport du doyen Tourdes (1877). Leurs propositions devaient aboutir à la construction d'un nouvel établissement où furent transférés en octobre et novembre 1883 tous les malades de l'Hôpital Saint Charles et de son annexe, l'Hôpital Saint Léon. Quand aux bâtiments de l'ancien Hôpital Saint Charles, vendus à la municipalité de Nancy, ils furent démolis en 1885 pour laisser place à des immeubles modernes.

### **L'Hôpital Civil devenu Hôpital Central en 1931**

Construit aux frais de la ville de Nancy entre 1879 et 1883 sur un terrain du faubourg Saint Pierre, appartenant aux Hospices Civils de Nancy, le nouvel établissement qui reçut le nom d'Hôpital Civil, accueillit ses premiers malades le 23 octobre 1883.

Avec une capacité de 300 lits, il comprenait deux cliniques médicales et deux cliniques chirurgicales réparties dans deux grands pavillons d'hospitalisation : les pavillons Collinet-de-la-Salle et Roger-de Videlonge.

Très rapidement la capacité de l'établissement se révéla insuffisante et de nouveaux pavillons durent être édifiés :

- „ le pavillon des contagieux (en 1884, agrandi en 1895)
- „ le pavillon Virginie Mauvais (1894) qui devait recevoir les services d'enfants
- „ le pavillon Bruillard-Balbâtre (1897) abritant le service d'Ophtalmologie.

Un pavillon fut aménagé en 1904 pour accueillir les malades fortunés, de plus en plus attirés par la réputation du corps médical (la Pension, puis clinique Bon Secours). Au cours de cette période, les Hospices Civils de Nancy qui, outre l'Hôpital Civil, comprenaient l'Hospice Saint Julien (établissement hébergeant des vieillards) et l'Hospices Saint Stanislas (accueillant des enfants orphelins et abandonnés), étaient régis par la loi du 7 août 1851 qui avait confié aux Commissions Administratives chargées de gérer les établissements hospitaliers, de larges compétences.

Sur le plan du fonctionnement financier de ces établissements, outre la très grande hétérogénéité des ressources, il faut signaler la part importante que représentaient les revenus de la dotation (constituée de propriétés diverses : immeubles, fermes, forêts ...). Ces revenus couvraient 38 % des dépenses d'exploitation des trois établissements. En ce qui concerne les dépenses, si les frais hôteliers occupaient une part prépondérante (60 %) en revanche les frais de personnel étaient modestes (12 %) avant 1914. Le personnel était en effet peu nombreux et mal rétribué. Les religieuses de Saint Charles ne percevaient qu'une indemnité de vestiaire. Le personnel médical à l'exception des internes, exerçait surtout à titre bénévole.

Entre 1884 et 1914, l'activité hospitalière progressa fortement en raison des progrès médicaux, de la renommée du corps médical et universitaire nancéien ainsi que de l'institution en 1893 de l'aide médicale gratuite.

Le nombre des entrées de malades quadrupla et la proportion des malades payants s'accrut proportionnellement davantage que celle des indigents. La première guerre mondiale vint brutalement freiner cette évolution et en perturbant gravement les finances hospitalières, fit ajourner les projets d'extension.

Pendant la guerre, les Hôpitaux de Nancy, jouèrent un rôle important dans l'accueil des blessés du fait de leur proximité du front (à une vingtaine de kilomètres) et leur remarquable conduite durant ces années difficiles leur valut le 27 juillet 1930, une citation à l'Ordre de la Nation. En dépit des difficultés financières provoquées par la guerre, la Commission administrative parvint à rénover et à agrandir l'Hôpital Civil entre les deux guerres. Cette seconde période fut marquée par une expansion intra-muros et extra-muros, avec l'édification de nouvelles constructions dans l'enceinte hospitalière (ex : pavillon Krug, Pharmacie) et l'ouverture de nouveaux établissements (Hôpitaux Villemin - Maringer - Fournier - Sanatorium Paul Spillmann à Lay Saint Christophe).

Sur le plan financier, on relève la part croissante des revenus fournis par les prix de journée et l'effondrement des revenus de la dotation. D'autre part, on observe un accroissement très marqué des dépenses de personnel et une diminution de la part des frais hôteliers.

L'augmentation des charges salariales s'explique par le triplement des effectifs et l'amélioration de la situation des diverses catégories de personnel (salaires plus élevés, meilleure protection sociale, diminution de la durée du travail). L'activité hospitalière durant l'entre-deux guerres, ne progressa que modérément en raison d'une conjoncture démographique et économique moins favorable que celle d'avant 1914. De plus la durée de séjour, qui avait déjà diminué de moitié entre 1884 et 1913, continua à décroître pour passer de 20 jours en 1921 à 15 jours en 1938. Toutefois des travaux d'agrandissement furent réalisés au cours de cette période : édification du dôme et d'un grand bâtiment le long de l'avenue de Strasbourg pour y abriter les consultations externes et une partie de la pension Bon Secours, construction du Pavillon Krug et de celui de la Pharmacie Centrale, des blocs opératoires, travaux divers d'amélioration et d'extension. L'Hôpital Civil restait l'établissement principal et le siège de la Commission Administrative des Hospices Civils de Nancy et de l'administration centrale. Pour marquer cette réalité, par une délibération du 18 novembre 1930, la Commission demanda le changement de dénomination de l'établissement qui prit le nom d'Hôpital Central en 1931.

La seconde guerre mondiale fut également une période critique pour les Hospices Civils de Nancy, qui au lendemain de la libération furent transformés en Centre Hospitalier Régional en vertu d'un arrêté ministériel du 22 mars 1945. L'Hôpital Central au seuil d'une période de profonds bouleversements allait se révéler inadapté pour faire face aux nouvelles conditions créées par la réforme hospitalière de 1941 et l'instauration de la Sécurité Sociale, ainsi qu'aux exigences des sciences médicales, dont les progrès rapides allaient nécessiter des moyens considérables. Un sévère bilan fut dressé en 1955 par un cabinet d'études, le cabinet Sévellec, chargé par la Commission Administrative d'étudier la situation et de faire des propositions.

Parmi les solutions proposées, la construction d'un nouveau bâtiment fut envisagée pour reloger sinon tous les services d'hospitalisation, du moins ceux dont la situation était la plus catastrophique. En effet, tout autant que le renouvellement des installations et des équipements médicaux, la suppression des salles communes se révélait nécessaire, or les pavillons conçus au XIX<sup>ème</sup> siècle ne se prêtaient à de telles transformations qu'au prix de gros investissements.

Le manque de ressources financières suffisantes, la complexité des problèmes techniques à résoudre et la difficulté de parvenir à un projet susceptible de recueillir l'agrément des diverses parties concernées (administration, corps médical, ministère de la santé) devaient demander des années de réflexion avant qu'une solution définitive fut retenue en l'occurrence la construction d'un nouvel hôpital sur le plateau de Brabois. En attendant l'ouverture de cet établissement, des réalisations de fortune permirent de répondre aux besoins les plus criants : des services de dégagement furent créés à l'Hospice Saint Julien, des pavillons préfabriqués furent construits à l'Hôpital Central.

En 1970, l'ouverture de l'Hôpital Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul puis surtout en 1973 celle de l'Hôpital de Brabois permirent de désencombrer l'Hôpital Central et d'effectuer les travaux de rénovation et de restructuration indispensables.

Le départ à l'automne 1982 des services d'enfants pour l'Hôpital d'Enfants situé sur le plateau de Brabois permit la démolition du pavillon Virginie Mauvais (1983) et l'édification d'un centre d'accueil des Urgences (mis en service en 1984) ainsi que celle d'un nouveau bâtiment de réanimation médicale et chirurgicale ouvert en 1990 (Pavillon Chalnot). Début 1999, a été mis en service un bâtiment de 200 lits qui a permis de regrouper les services de neurologie, de neurochirurgie et de neuroradiologie abrités jusqu'alors à l'Hôpital Saint Julien. Ce bâtiment est surmonté d'une hélicoptère où est stationné un hélicoptère sanitaire assurant avec une équipe médicale disponible 24 h sur 24 les secours hélicoptérés pour l'ensemble de la région lorraine;

Après plus d'un siècle d'existence, l'Hôpital Central reste le siège administratif du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy.

### **3. L'Hôpital Marin**

Au XIXème siècle, la maison Marin, située avenue du maréchal de Lattre de Tassigny, en face de l'Hôpital Central, était une dépendance du Grand Séminaire. Au début du XXème siècle, après la confiscation des biens de l'Eglise, elle devint propriété du département de Meurthe et Moselle. En 1909, la Commission des Hospices Civils décida de la louer pour y installer des services de convalescents afin de désencombrer les grandes cliniques médicales et chirurgicales de l'Hôpital Civil.

En 1913, la maison Marin, désormais appelée Hôpital Marin, était cédée gracieusement aux Hospices Civils par le Conseil Général de Meurthe et Moselle. Annexe de l'Hôpital Central, l'Hôpital Marin, après avoir accueilli divers services, n'abrite plus aucun service médical depuis le départ en 1973 du service de Chirurgie C pour Brabois, mais uniquement des services administratifs : il s'agit actuellement du Centre Régional d'Informatique Hospitalière.

### **4. Le Centre Saint Stanislas**

Les bâtiments les plus anciens accueillirent au XVIIème siècle un noviciat de Jésuites. Après l'expulsion de ces derniers en 1768, ils furent utilisés comme magasin militaire. En 1805, après des travaux d'aménagement, les bâtiments reçurent l'asile des enfants de la Patrie, qui prit le nom d'Hospice des orphelins sous l'invocation de Saint Stanislas en 1820.

Depuis le départ du foyer de l'enfance, l'ensemble Saint Stanislas a une double vocation :

- de Centre de formation  
Des salles d'enseignement ont été aménagées dans les anciens bâtiments pour les besoins de formation continue des personnels du CHU et l'Ecole de formation des ambulanciers y a été installée.
- de Centre de soins de long séjour  
Pour répondre aux besoins de prise en charge de la population âgée dépendante, une structure de 84 lits de long séjour a été édifiée à l'extrémité de la propriété et fonctionne depuis le 4 novembre 1993.

### **5. Le groupe hospitalier Maringer - Villemin-Fournier**

A l'origine, ce fut pour loger des services de tuberculeux que la ville de Nancy décida d'acquérir, à l'initiative de son maire Hippolyte Maringer, la vaste propriété des dames du Sacré Coeur, située quai de la Bataille. En 1906, elle la céda gracieusement aux Hospices Civils, qui quelques années plus tard, furent invités par le Préfet à reprendre le service de Dermatologie et de Syphiligraphie jusque-là administré par le département de Meurthe et Moselle. Pour installer ce nouveau service, la Commission des Hospices décida, en accord avec la municipalité, d'aménager les vastes bâtiments de l'ancien pensionnat, qui s'étaient finalement révélés inadaptés à l'accueil d'un service de tuberculeux. Outre le service de Dermatologie et de Syphiligraphie, on y installa un service de Médecine et un service de Chirurgie complémentaires ce qui permit de dégager l'Hôpital Civil. Cet établissement reçut le nom d'Hôpital Hippolyte Maringer. Pendant la guerre de 1914-1918, un bâtiment annexe fut édifié pour loger l'école des mutilés de guerre. Après la suppression de celle-ci en 1925, les locaux furent transformés pour accueillir en décembre 1927, le service des contagieux dont le pavillon à l'Hôpital Central, devait être démolé pour laisser place au futur pavillon Alfred Krug.

Dès 1912, fut entreprise la construction d'un important Hôpital Sanatorium sur les terrains de l'ancienne propriété des dames du Sacré Coeur, à proximité de l'Hôpital Maringer : ce nouvel établissement qui reçut le nom d'Hôpital Villemin ne devait être totalement achevé qu'en 1920.

Après la guerre de 1914-1918, le service de Dermatologie et Vénérologie se trouvant à l'étroit dans ses locaux, Louis

Spillmann demanda qu'un nouveau bâtiment soit construit : inauguré en septembre 1925, il reçut le nom d'Hôpital Fournier. Le groupe hospitalier M.V.F fut complété au cours de l'entre-deux-guerres par un service de Radiologie et par une Pharmacie. Il abritait un service de Dermatologie, un service de Médecine interne orientée vers l'Alcoologie et un Centre d'Orthogénie et de Planification Familiale.

Y demeurent aujourd'hui, un service de médecine interne orientée vers l'alcoologie, une crèche pour les enfants du personnel et le service transports de Central.

## **6. Le sanatorium de Lay-Saint-Christophe actuel Centre Médical Paul Spillmann**

Edifié au début du siècle, à l'initiative du Pr Paul Spillmann, le sanatorium de Lay Saint Christophe, fut cédé aux Hospices Civils, par Louis Spillmann, fils du fondateur, au lendemain de la première guerre mondiale. Après d'importants travaux, le sanatorium réouvrit ses portes le 15 janvier 1924.

Après la seconde guerre mondiale, le sanatorium sérieusement endommagé, dut à nouveau faire l'objet d'importants travaux de remise en état et de transformation. A sa réouverture en 1952, tout en restant propriété du CHU de Nancy, il fut soumis au décret du 24 mai 1948 et eut désormais une gestion autonome assurée par un médecin directeur et une commission de surveillance.

Reconverti en centre médical, il fut réintégré administrativement au CHU de Nancy le 1er janvier 1975.

## **7. L'hôpital Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul**

Situé à une vingtaine de kilomètres de Nancy, l'Hôpital Jeanne d'Arc était à l'origine un hôpital militaire de campagne construit par les Américains. Sur un terrain d'une superficie de 50 hectares, il offrait une capacité de 1000 lits répartis entre une multitude de petits pavillons de deux niveaux, reliés entre eux par un large couloir, de manière à former une unité dans laquelle on pouvait circuler comme dans un labyrinthe. A la suite du retrait partiel de la France de l'OTAN, les forces américaines stationnées sur notre territoire durent évacuer leurs installations et il fut envisagé de céder l'Hôpital Jeanne d'Arc au CHR de Nancy moyennant un prix qui restait à déterminer. Après plusieurs mois d'incertitude, le Ministère des Affaires Sociales se prononçait en faveur de l'affectation de l'établissement au CHR de Nancy. Le coût de cette acquisition, qui s'élevait à 5 826 000 Frs fut assuré pour 40 % par l'Etat, pour 30 % par la sécurité sociale et les 30 % restant par le CHU lui-même.

Le 15 janvier 1969, l'Hôpital Jeanne d'Arc devint officiellement propriété du CHR de Nancy. Des travaux d'aménagement y furent rapidement entrepris et le 6 avril 1970, l'établissement accueillait ses premiers malades.

On y ouvrit un service de Chirurgie Générale qui devait par la suite se spécialiser dans la chirurgie de la main, un service de Médecine Générale orienté vers les maladies métaboliques et de la nutrition et un troisième orienté vers la Cardiologie. Une partie des lits fut réservée plus spécialement à une activité de moyen séjour.

Ces services furent complétés par l'ouverture le 16 novembre 1973 d'un service de médecine orientée vers la Psychiatrie.

Aujourd'hui, l'hôpital Jeanne d'Arc n'abrite plus aucun service médical.

## **8. L'Hôpital de Brabois - Hôpital d'adultes**

Pour faire face à l'augmentation du nombre de malades et d'étudiants, à l'évolution de la médecine et à la nécessité de réaliser des équipements modernes et adaptés, le CHR de Nancy envisagea dès 1961 d'entreprendre, dans le cadre d'un programme à long terme, l'aménagement d'un nouvel ensemble hospitalo-universitaire.

En ce qui concerne son emplacement, le choix se porta finalement sur le plateau de Brabois là où se trouvait le terrain de golf (commune de Vandoeuvre). Le Conseil Municipal de la ville de Nancy décida par une délibération du 4 mai 1962 de mettre à la disposition du CHRU de Nancy le terrain choisi, et moyennant le prix d'un franc symbolique, de le céder dès que serait intervenue la décision ministérielle permettant le démarrage des travaux, et de prendre en charge le coût des travaux nécessaires pour construire jusqu'à la limite du terrain les divers réseaux destinés à le desservir. Les terrains ainsi cédés par la ville devaient être complétés par l'achat de propriétés contiguës, ce qui porta la superficie totale à plus de 40 hectares.

Le Ministère ayant donné son approbation de principe le 24 septembre 1964, à l'avant projet que lui avait soumis l'Administration hospitalière et son approbation définitive le 16 juin 1965, l'architecte, dès juillet 1965, entreprenait une première tranche de travaux préparatoires d'assainissement du terrain. Une seconde tranche de travaux de voirie, d'alimentation en eau et en gaz et de construction de réservoirs d'eau, suivait en 1966. La conception du futur établissement fut confiée aux architectes Le Maresquier et Lebreton.

La construction proprement dite de l'hôpital débuta en janvier 1968 et s'effectua non pas en deux tranches comme prévu à l'origine mais de façon continue, le Ministère ayant donné l'assurance du financement total et immédiat de l'opération. En 1971-1972 avait lieu la réception provisoire des travaux et après avoir été doté d'un équipement médical et mobilier ultramoderne, le nouvel établissement était ouvert.

Le 15 septembre 1973, il était officiellement inauguré par M. Messmer, Premier Ministre et M. Poniowski, Ministre de la Santé Publique en présence de nombreuses personnalités. Le nouvel hôpital que l'on qualifiait alors de "plus moderne hôpital d'Europe", offrait une capacité de 1292 lits répartis entre deux blocs :

- . un bloc principal d'une capacité de plus d'un millier de lits et disposant de 16 niveaux,
- . un second bloc de 226 lits et de 10 niveaux.

Ce second bâtiment, d'abord désigné sous le nom de Pavillon des Contagieux, reçut le nom de Tour Paul-Louis Drouet par délibération du 5 novembre 1970, conformément au vœu exprimé par le corps médical qui souhaitait ainsi rendre hommage à un éminent professeur de médecine nancéien. Il devait accueillir les services de Maladies Infectieuses et d'Insuffisants Respiratoires, jusqu'alors installés à l'Hôpital Maringer, ainsi qu'un service de Médecine Interne. Outre des services administratifs et généraux, le bloc principal abrite de nombreux services médico-techniques (imagerie médicale, laboratoires, services d'explorations fonctionnelles, etc ...) et des services d'hospitalisation dont la création de certains date de l'ouverture de l'établissement.

Aujourd'hui, sur le site on trouve plusieurs autres bâtiments :

- . l'institut lorrain du cœur et des vaisseaux Louis Mathieu,
- . le bâtiment des spécialités médicales Philippe Canton,
- . l'UHSI.

## **9. L'Hôpital d'Enfants**

Devant l'impossibilité d'aménager de façon satisfaisante les services pédiatriques existant à l'Hôpital Central, dès février 1964 la construction d'un Hôpital d'Enfants fut réclamée par les Professeurs Neimann et Beau, Chefs de Service de Pédiatrie et de Chirurgie Infantile. Cependant, ce n'est qu'en septembre 1977 que le programme définitif fut arrêté, après avoir connu bien des vicissitudes (problèmes du financement). Les travaux entrepris dès le mois d'octobre 1978 furent achevés en janvier 1982. Entre février et août 1982 se déroulèrent la phase de réception des travaux ainsi que la mise en place des équipements médico-techniques et hôteliers.

Le 12 octobre 1982, l'Hôpital d'Enfants ouvrait ses portes.

Ce nouvel établissement devait répondre à un double objectif : d'une part, celui de regrouper et de rénover les services médicaux et médico-techniques destinés au traitement des enfants malades et d'autre part celui d'améliorer les conditions d'hébergement de ces enfants. D'une capacité de plus de 300 lits, a une superficie de 33 000 m<sup>2</sup>, qui se répartissent sur 8 niveaux.

Il comporte des services administratifs (bureau des admissions) et généraux, des consultations, des services médico-techniques et d'hospitalisation variés.